

COMMENT CONTACTER L'ÉQUIPE MOBILE

L'équipe mobile est présente du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

En cas d'absence un répondeur téléphonique prend les messages.

Vous pouvez nous contacter :

▪ par téléphone :

➤ Secrétariat du service gériatrie - soins palliatifs
☎ 02 41 49 62 70

➤ Mme MAILLET Emilie *Psychologue*
☎ 02 41 49 62 80

▪ par fax : 02 41 49 64 16

▪ par un bon de consultation en interne

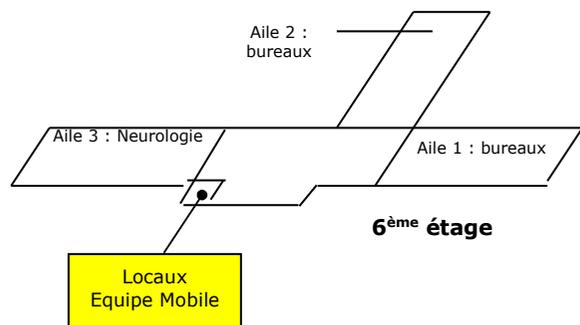
▪ par courrier adressé à l'équipe mobile :

Centre Hospitalier
1 rue Marengo
49325 CHOLET cedex

▪ par mail : eq.mobile-s.palliatifs@ch-cholet.fr

Les **médecins référents** traitant au hospitalier peuvent solliciter les médecins de l'équipe pour des **conseils thérapeutiques téléphoniques** aux horaires de présences.

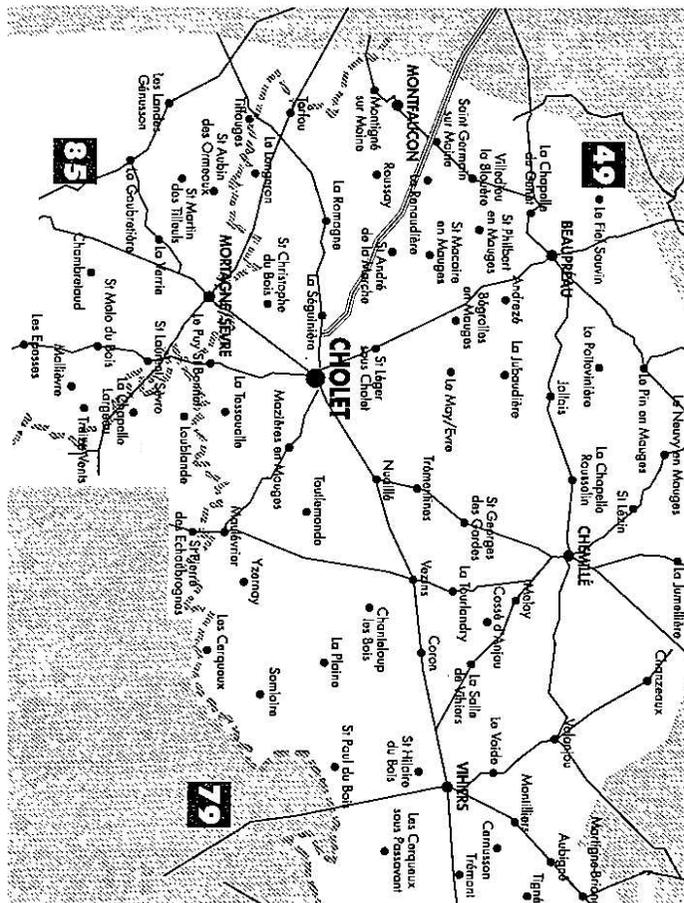
Le bureau de l'équipe mobile se situe au 6^{ème} étage sur le palier des ascenseurs visiteurs (à droite en sortant des ascenseurs).



SECTEUR D'INTERVENTION

Cantons de :

- Cholet
- Vihiers
- Chemillé
- Beaupréau
- Montrevault
- Mortagne sur Sèvre (85)



Equipe Mobile d'Accompagnement et de Soins Palliatifs (EMASP)

6^{ème} étage - zone 4

« Les soins palliatifs sont des soins actifs dans une approche globale de la personne atteinte d'une maladie grave, évolutive ou terminale.

Leur objectif est de soulager les douleurs physiques ainsi que les autres symptômes et de prendre en compte la souffrance psychologique, sociale et spirituelle.

Les soins palliatifs et l'accompagnement sont interdisciplinaires.

Ils s'adressent au malade en tant que personne, à sa famille et à ses proches, à domicile ou en institution... »

Extrait de la définition de la SFAP (Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs)

MISSIONS DU SERVICE

Les missions de l'équipe mobile ont été définies par l'Agence Régionale de l'Hospitalisation dans le cadre du Schéma Régional d'Organisation Sanitaire dans la circulaire n° DHOS/02/2008/99 du 25 mars 2008.

Ses missions sont :

- **Faciliter la mise en place de la démarche palliative** et d'accompagnement dans les équipes :
 - En concertation : aider à la prise de décision lors des discussions d'ordre éthique, favoriser les procédures collégiales, contribuer à l'étude du projet de retour à domicile
 - En soutien : aider à l'adaptation relationnelle, faciliter les échanges de compétences, aider à la réflexion, animer des groupes de parole
 - En conseil : contribuer à l'évaluation des composantes de la souffrance, au soulagement des symptômes physiques et psychiques, favoriser la prévention des situations de crises par les procédures et prescriptions anticipées
- Assurer le **soutien psychologique et/ou social** des patients, des proches, pendant la maladie, ou après le décès :
 - ✓ Proposer quand cela est pertinent l'appui et/ou le relai de professionnels extérieurs à l'équipe soignante
 - ✓ Lien avec les associations de bénévoles
 - ✓ Suivi de deuil
- Mettre en œuvre des **actions de formation et d'information** :
 - ✓ En sessions régulières annuelles pour les professionnels de santé intra et extra hospitalier
 - ✓ En fonction des besoins des services
 - ✓ Information du grand public
 - ✓ Réseau départemental de soins palliatifs

PRESENTATION DE L'ÉQUIPE

- Docteur D'AVIGNEAU Jacques - *chef de service*

- Docteur SALIMON Anne-Laure - *médecin responsable de l'équipe*
- Docteur HELBERT Marion - *médecin*

- Madame MAILLET Emilie - *psychologue*
- Madame CONAN Solène - *psychologue*

- Madame HULIN Christine - *cadre de référence*
- Madame LIAIGRE Sandrine - *infirmière*
- Madame BOUDAUD Florence - *infirmière*

- Madame LARDEUX Julie - *secrétaire*

MODE DE FONCTIONNEMENT

L'équipe mobile d'accompagnement et de soins palliatifs (EMASP) est une équipe pluridisciplinaire.

C'est toujours en concertation avec l'équipe référente que sont effectuées une analyse de la demande, une évaluation des besoins et des propositions de soins.

Elle intervient auprès des patients et des soignants à la demande de ceux-ci en accord avec le médecin responsable du patient.

L'EMASP intervient aussi bien au sein du **Centre Hospitalier** que dans les **structures extérieures** (hôpitaux locaux, maisons de retraite, institutions sanitaires et médico-sociales...), ou **au domicile** (professionnels libéraux, services de maintien à domicile...).

Afin d'apporter un regard pluridisciplinaire, les membres de l'équipe mobile interviennent de préférence en binôme